

Rénovation de l'Arche d'Alliance

Église Saint Roch – Paris 1er

Vite ! Entre le 9 septembre et le 28 septembre 2021 à 20h, nous avons besoin de votre vote pour le projet de restauration de l'Arche d'Alliance de l'église Saint Roch ! Du moins si vous habitez à Paris...

Pour cela, il faut tout d'abord disposer d'un compte "Mon Paris" ou "France-Connect". En effet, le vote pour le budget participatif demande une identification certaine du votant. Si vous ne disposez pas d'un tel compte, vous pouvez **le créer sur le site internet de la Ville de Paris**.

Ensuite, **visitez la page du projet de restauration des édifices patrimoniaux de Paris Centre, auxquels notre projet a été rattaché.**

Durant le mois de février 2021, **nous avons déposé un projet au budget participatif de la ville de Paris qui porte sur la restauration de l'Arche d'Alliance de notre église.**

Ce projet a été validé par les services de la Ville de Paris, et il a été regroupé avec d'autres projets d'action dans les bâtiments patrimoniaux de la Ville de Paris, sous le titre de **"Restaurer les édifices patrimoniaux de Paris Centre"**.

Sont regroupés dans ce projet :

- * La mise en place un escalier sécurisé au cellier médiéval de la Maison d'Ourscamp (46 rue François Miron, 75004);
- * La restauration du bas-côté nord et des décors muraux de la chapelle des Fonts Baptismaux de l'église Sainte-Élisabeth de Hongrie (195 rue du Temple, 75003),
- * La restauration de la rose nord de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (2 Place du Louvre, 75001),
- * La restauration des deux candélabres du chœur de l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux (1 Rue de l'Abbé Migné, 75004),
- * **et le projet de restauration de l'Arche d'Alliance de notre église.**

L'ensemble de ces restaurations est estimé à 1 200 000 €.

Ce regroupement permet de rassembler les voix de chacun de ces projets, ce qui augmente d'autant les chances de succès lors du vote des habitants de Paris.

Merci donc aux habitants de Paris d'user de la possibilité qui leur est offerte d'exprimer leurs souhaits en matière d'investissements de la Ville de Paris.

C'est donc **ce projet regroupé** qui est mis au vote du 9 au 28 septembre 2021 à 20h.

Nous comptons vraiment sur votre participation à ce vote pour que les restaurations que nous envisageons puissent avoir lieu.